



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Saint-Pierre, le 18 février 2015

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Après accord du Vice-président du Conseil d'État, le conseiller d'État Laurent OLLÉON a été chargé par la ministre des Outre-mer d'une mission relative à Saint-Pierre et Miquelon.

Celle-ci fait écho à la demande exprimée par certains élus, parlementaires et représentants de la société civile de l'archipel visant à ce que soit dressé un état des lieux des difficultés que soulèvent les incertitudes législatives et réglementaires entourant le périmètre des compétences des collectivités territoriales et de l'État.

Ancien directeur adjoint du cabinet de la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, ancien directeur de cabinet de la ministre déléguée chargée de la décentralisation, Laurent OLLEON dispose d'une expertise reconnue en droit et financement des collectivités locales. Il est par ailleurs un spécialiste de fiscalité.

Il se rendra très prochainement sur l'archipel pour y rencontrer les différents acteurs politiques, économiques et sociaux, afin de dresser avec eux un diagnostic sur le partage et l'exercice des compétences des différents niveaux de collectivités, afin d'identifier, le cas échéant, les évolutions de la législation qui paraîtraient souhaitables pour renforcer l'efficacité de l'action publique au service des citoyens.